

Le programme URBACT vient de sortir son dernier appel à projet pour cette période de programmation. Il concerne la mise en œuvre de réseaux « Action Planning Network ». A cette occasion, le Point de contact national URBACT III organise une journée d'information qui se tiendra le mardi 5 février 2019 à Paris.



L'URBACT

Pour faire face aux nombreux défis auxquels sont confrontées les zones urbaines, les administrations des villes doivent constamment améliorer et développer leurs connaissances et compétences afin de pouvoir élaborer et mettre en œuvre une politique intégrée durable.

Depuis 2002, le programme URBACT accompagne les villes européennes dans le développement de réponses aux problématiques nouvelles auxquelles elles font face. Ce programme de coopération permet aux villes des 28 Etats membres de l'Union Européenne et de deux pays partenaires, la Norvège et la Suisse, d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques en matière de développement urbain en créant des réseaux transnationaux. Une opportunité unique d'apprendre de pairs européens et d'améliorer la gestion des villes.

Le programme s'adresse aux villes des 28 États-membres de l'UE. Toutes les villes, agglomérations et métropoles peuvent participer à un projet URBACT, sans limite de taille et ni de population. Certains appels à projet sont également ouverts à d'autres partenaires potentiels : agences locales, universités et centres de recherche, autorités provinciales, régionales ou nationales ayant des compétences dans le domaine urbain

Le programme URBACT III

Après deux premières éditions, le programme URBACT III s'inscrit dans le cadre de la programmation 2014-2020 du fonds européen de développement régional (FEDER). Les réseaux créés ont une durée de vie de deux ans et demi et se déroulent en deux phases : 6 mois de préparation et 24 mois de mise en œuvre. Plusieurs appels à projets, ainsi que différents événements à destination des villes engagées dans le programme, rythment la programmation.

Les objectifs du programme :

- Améliorer la capacité des villes à gérer les pratiques et les politiques de développement urbain de manière intégrée et participative ;
- améliorer la conception des plans d'action et des stratégies durables dans les villes ;
- améliorer la mise en œuvre des plans d'action et stratégies urbains intégrés et durables dans les villes ;
- faciliter l'accès au savoir des praticiens et décideurs politiques de tous niveaux, et partager le savoir-faire sur les différents aspects du développement urbain durable afin d'améliorer les politiques en la matière.

Les objectifs thématiques du programme :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation ;
- soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs ;
- protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources ;
- promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre ;
- promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté.

Un dernier appel à projets portant sur les réseaux de conception de stratégies et plans d'actions intégrés

Les réseaux "Action Planning" ont pour objectif d'aider les villes européennes à trouver des solutions aux défis les plus communs dans tous les domaines du développement urbain durable.

Les participants vont bénéficier de la méthode URBACT : échanges, apprentissage, outils adaptés aux besoins des partenaires et accompagnement par des experts.

A l'issue de ces rencontres, les partenaires du projet seront amenés à produire un plan d'action intégré commun, résultat de l'implication des parties prenantes locales et de partenariats internationaux. Enfin, les acteurs auront l'opportunité d'expérimenter des solutions à l'échelle de leurs villes.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cet appel à projet , une journée d'information est prévue à Paris le 5 février prochain.

[Inscrivez vous à la journée d'information](#) [1]

[Retrouvez les documents de l'appel à projet](#) [2]



APPEL A PROJETS POUR LA CREATION DE 23 RESEAUX URBACT « ACTION PLANNING »

L'appel à projet, en bref...

Quelle est la deadline de cet appel à projet ?

⇒ le 17 avril 2018

Pourquoi répondre à cet appel à projet ?

⇒ Pour générer d'importants changements dans vos politiques publiques locales à travers des échanges transnationaux entre pairs et un partenariat local, et ce, dans tous les domaines du développement urbain durable et en lien avec [l'agenda urbain pour l'Union européenne](#).

Découvrez les 9 bonnes raisons d'intégrer le programme URBACT



Qui peut candidater à un réseau URBACT ?

⇒ Deux types de partenaires :

a/ Les villes

- Intercommunalité ou Ville (représentée par une autorité)
- Mairie d'arrondissement (Pour Paris, Marseille ou Lyon)
- Agence locale définie comme une organisation publique ou semi-publique installée par une Ville, appartenant partiellement ou totalement à la Ville, et en charge de la conception et de la mise en œuvre de politiques spécifiques (développement économique, offre énergétique, services de santé, transport...).

b/ Les partenaires « non villes »

- Autorités départementales, régionales ou nationales concernées par des questions urbaines
- Universités ou centres de recherches

A noter : pas de taille minimale (nombre d'habitants) pour pouvoir candidater à cet appel à projet

Qui peut candidater comme chef de file d'un réseau URBACT ?

- ⇒ Seules les Villes et intercommunalités peuvent être chefs de file.
- ⇒ Une Ville ne peut pas être chef de file de plus d'un réseau URBACT par appel à projet.

Quel est le partenariat nécessaire pour cet appel à projet ?

- ⇒ Dès cette première étape, le partenariat total doit être constitué et composé d'un minimum de 7 partenaires et d'un maximum de 10, en suivant les règles suivantes :
 - 2 partenaires « non Villes » maximum
 - Minimum de 3 Villes issues des régions les moins développées dans un réseau impliquant 7 partenaires, de 4 pour un réseau de 8 à 9 partenaires et de 5 pour un réseau de 10 partenaires

A noter : URBACT a mis en place un « [Market place](#) » pour vous aider à identifier des partenaires.

Poids : 262.28 Ko[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]



Dates: Mercredi 9 janvier 2019 - 11:30

Thématiques: [Politiques européennes](#) [5]

Publié le 09 janvier 2019

URL de la source (modifié le 09/01/2019 - 15:47): <https://www.irev.fr/actualites-0/decouvrez-le-nouvel-et-dernier-appel-projet-de-lurbact>

Liens

[1] <https://icget.cget.gouv.fr/questionnaire/65e382bd-7989-49fc-8c34-afd095845219>

[2] <http://urbact.eu/urbact-last-call-action-planning-networks-now-open>

[3] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_call_urbact_action-planning.pdf

[4] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3683>